Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-242000503-20240522-DECP001-2024-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/05/2024
Publication : 23/05/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

DYNAMIQUE Environnement

www.dynamique-environnement.com

Devis DE2405/005-B

ROTHERENS, le 15 Mai 2024

N° Client : CLT001241
Contact : M Pierre CASANOVA
Téléphone : 04.95.29.19.40
Portable : 0672365650
Adresse E-Mail : p.casanova@celavu-prunelli.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CELAVU-PRUNELLI
Lieu dit Fontanaccia
20129 BASTELICACCIA

Votre contact : Emmanuel MICHAUD - Portable : 06 85 13 47 24 - Mail : e.michaud@dynamique-environnement.com

Objet : 2A - PUB - CC CELAVU PRUNELLI - Création de risbermes à Pisciatello

N° de prix	Désignation	Qté	Unité	Pu HT €	Total HT** €
1	**Amenée et repli du matériel et de l'équipe** **Intervention n°1 : Fin d'été pour la réalisation du caisson bois à végétaliser**	1,00	Forfait	6 900,00	6 900,00
1 bis	**Amenée et repli du matériel et de l'équipe** **Intervention n°2 : Hiver pour plantation bouture dans le caisson bois à végétaliser**	1,00	Forfait	1 800,00	1 800,00
2	**Livraison des fournitures à pied d'oeuvre**	1,00	Forfait	8 400,00	8 400,00
3	**Terrassements et création des risbermes** > largeur 1.50 m > hauteur 0.40 m > matériaux prélevés sur site au droit de l'intervention (pas de transfert de matériaux de chiffré)	370,00	ML	13,00	4 810,00
	Fourniture et pose de caissons végétalisés > Réalisation en rondins de châtaignier calibrés, Ø16cm > Profondeur de 1.00ml > Hauteur moyenne de 0.48m > Longueur : 370ML -> Soit 182m3 > Fermeture des alvéoles doubles : Géotextile + toile coco > Végétalisation en façade à raison de 2 boutures de saules/ml Saules pourpre + espèces présentent sur la région du découpage "Végétal Local Corse" (provenance Drôme ou alentours) **Y compris:** > Terrassement d'entrée en terre et de remise en forme global des talus au dessus des caissons > Place de stockage pour les bois et approvisionnement des bois du lieu de stockage au droit des caissons > Travaux réalisé en Déblais/remblais : Pas d'apport de matériaux	370,00	ML	130,00	48 100,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-242000503-20240522-DECP001-2024-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/05/2024
Publication : 23/05/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

N° de prix	Désignation	Qté	Unité	Pu HT €	Total HT** €
	extérieur de chiffré				
5	**Géotextile biodégradable coco type H2M5, 740gr/m²** > couverture de la risberme > 370 ml x 1.50 m	555,00	M2	9,00	4 995,00
6	**Fourniture et plantation de boutures de saules** > densité : 2u/m2 (banquette de 2m de large - Soit 2m x 370m x 2u/m² = 1480u) > Saules pourpre + espèces présentent sur la région du découpage "Végétal Local Corse" (provenance Drôme ou alentours) **REMARQUES :** > Pas d'apport ou évacuation de matériaux chiffré, reprofilage des berges avec les matériaux pris sur site > Hors dérivation des eaux	1 480,00	U	3,00	4 440,00

** Les montants des lignes sont donnés à titre informatif et peuvent être arrondis, seul le total fait foi.

Règlement par : A réception
Conditions : NET
Valable 30 jours, le 14/06/2024

Bon pour accord : Signature Client :

Fait à :
Le :

Net HT €	**79 445,00**
TVA (20%)	15 889,00
Total TTC €	**95 334,00**

A défaut de paiement à la date prévue, application d'un intérêt de retard égal à 1,5 fois le taux légal.
Réserve de propriété : En l'application des dispositions de la loi N°80.335 du 12 mai 1980, les biens vendus restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement du prix et de ses accessoires